

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2017

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 10 janvier 2017.
2. Désignation du secrétaire de séance.
3. Compte-rendu d'activité des commissions communales.
4. Compte-rendu d'activité de la C.C.V.E. (Communauté de Communes du Val d'Essonne).
5. Compte-rendu d'activité des Syndicats.
6. Délégation du Conseil Municipal au Maire.
7. Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau (SIARCE) : Avis du conseil municipal sur les statuts modifiés.
8. Compte administratif et compte de gestion 2016.
9. Affectation des résultats.
10. Vote des taux d'imposition.
11. Budget primitif 2017.
12. Attribution des subventions communales.
13. Convention de groupement de commande pour la livraison de repas en liaison froide pour la restauration scolaire maternelle, élémentaire accueils de loisirs et adultes : autorisation au Maire de signer cette convention.

Questions diverses

La séance est ouverte à 19 heures

Etaient Présents : M. Jean-Claude QUINTARD, Maire, M. Bruno NICOLAS, Mme Nicole SERGENT, M. Thierry MARAIS, Mme Marie-France PIGEON, M. Pierre MARCILLE Maires-Adjointes, Mme Simonne CADIX, M. Christophe RICHARD, Mme Sandrine DERYCKE, Melle Sarah STOEBNER, Mme Françoise MAGYAR, M. Philippe BOUILLAGUET.

Etaient Absents : M. Olivier SCHINTGEN, (pouvoir à M. MARCILLE), Mme Michèle MAUNY (pouvoir à Melle STOEBNER), M. William FOURNIER (pouvoir à M. MARAIS), M. Olivier JOSSE (pouvoir à Nicole SERGENT), Mme Valérie BERNARD, (pouvoir à Mme DERYCKE), M. Stéphane HUET, (pouvoir à M. QUINTARD), M. Pascal BOVIS (pouvoir à Mme PIGEON).

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 31 janvier 2017.

Le compte-rendu de la séance du 31 janvier dernier est adopté à l'unanimité.

2. Désignation du secrétaire de séance.

Melle STOEBNER est désignée, à l'unanimité, secrétaire de séance.

Accord unanime.

Fait à Vert le Grand, 20 avril 2017
Le Maire,



Commission Culture Patrimoine et Histoire Locale : Nicole SERGENT

La commission s'est réunie le 8 mars dernier pour proposer les animations et préparer le budget primitif 2017

Concert Celtique le 20 mai

Fête de la musique 17 juin

Salon des artisans 14 et 15 octobre

Hivernales 19 janvier

Conférences de Mme Debouzy

Projet Street Art Thématique : les temps mêlés, juxtaposition des époques

En collaboration avec la médiathèque, la commission jeunesse, les écoles, la MARPA, les ateliers d'arts plastiques du foyer rural.

Mise en valeur du patrimoine local

Rénovation du tableau Vierge à l'enfant aux anges musiciens

Signalétique extérieure, dans le cadre de la création d'un « chemin du patrimoine » à l'intérieur du village. Signalétique Médiathèque, Domaine de la Saussaie

Commission Sécurité-Circulation : Christophe RICHARD

La commission s'est réunie le 8 mars dernier, à l'ordre du jour de cette réunion :

- Travail sur le plan de circulation.

Beaucoup de voitures traversent le village, sans respect de la réglementation pour éviter l'embouteillage sur la déviation. Plusieurs pistes :

Refaire du marquage au sol. Rappel de la zone 30 à certains endroits. Peu coûteux et efficace.

Problème de véhicules qui stationnent devant la boulangerie.

- Un massif a été mis à l'essai devant la boucherie, on pourrait en faire de même devant la boulangerie et créer un vrai arrêt minute.

Beaucoup de véhicules prennent la route de Brazeux à vive allure. Réflexion si on ne pourrait pas mettre cette rue interdite sauf riverains.

La rue Saint Pierre est en cours de réfection, pour éviter le flux de voitures et résoudre le manque de trottoir rue des Herse, il est envisagé de mettre ces deux rues en sens unique : rue des Herses vers le Chemin Creux et la rue Saint Pierre vers la rue de la Croix Boissée.

On pourrait ainsi, améliorer les trottoirs, le stationnement rue des Herses, en prévoyant des aménagements pour réguler la vitesse.

Pour la rue Saint Pierre, ce dispositif sera dissuasif pour les véhicules qui chaque jour traversent le village.

Monsieur AMIOT, Commandant de la brigade des sapeurs-pompiers de Vert le Grand souligne un accès difficile pour l'ambulance à la MARPA. Un rendez-vous sera pris sur place pour essayer de résoudre le problème.

Commission Embellissement Village : Pierre MARCILLE

La commission embellissement s'est réunie afin de préparer le budget 2017.

Le fournisseur de plants a changé suite à la cessation d'activité des jardiniers de Paris.

Les services techniques ont fait part de leurs besoins en investissement matériel, notamment remplacement d'engins espaces verts vétustes et changement de véhicule utilitaire.

Du mobilier urbain sera commandé pour compléter le stock existant en vue de poursuivre le remplacement des bancs et corbeilles installés. La journée Essonne verte Essonne propre programmée le 13 mai, sera consacrée aux moutons de l'éco-pâturage, occasion de présenter aussi le nouveau bélier, à l'issue de cette manifestation, la commission remettra les prix des maisons fleuries et illuminées.

Commission Urbanisme : Pierre MARCILLE

Projet d'Elaboration du Plan Local d'Urbanisme et Périmètre de Protection du Domaine de la Saussaie

Par arrêtés municipaux n°1/2017/URBA du 21 mars 2017 et 2/2017/URBA du 23 mars 2017, Monsieur le maire de Vert-Le-Grand a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et le Périmètre de Protection du Domaine de la Saussaie qui se déroulera à la mairie, à compter du vendredi 7 avril 2017 et ce jusqu'au mardi 9 mai 2017 inclus.

Monsieur Pierre-Yves NICOL a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Versailles.

Le dossier de projet sera consultable sur le site internet de la commune www.vertlegrand.com et au service urbanisme, en mairie, 7 place de la Mairie :

Les lundi, mardi, vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, Le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00 et Le samedi de 8h30 à 12h00

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra consulter le dossier d'enquête publique, consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie, ou les adresser au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire enquêteur, mairie de Vert Le Grand, 7 Place de la Mairie 91810 Vert-Le-Grand.

Le commissaire-enquêteur recevra le public en mairie le :

Vendredi 7 avril 2017 de 14h00 à 17h00
Jeudi 20 avril 2017 de 16h00 à 19h00
Samedi 29 avril 2017 de 9h00 à 12h00
Mardi 9 mai 2017 de 14h00 à 17h00

Dans un délai de 30 jours à compter de la date de la clôture de l'enquête, le commissaire-enquêteur transmettra à Monsieur le Maire son rapport et ses conclusions motivées. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions au service urbanisme de la commune pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

Conseil d'école : Bruno NICOLAS

Le conseil d'Ecole s'est réuni le 27 Février 2017 On été étudiés les points suivants :

- Les nouveaux livrets scolaires uniques élémentaire et collège ainsi que le livret maternelle
- Les effectifs prévisionnels 2017-2018 :
maternelle (4 classes actuellement) : 92 inscrits à ce jour (blocage à 93 enfants et fermeture de classe à 91)
élémentaire (6 classes actuellement) : 136 à 138 inscrits à ce jour (blocage à 135 enfants et fermeture à 132)
- les activités pédagogiques
- un rappel sur la fréquentation scolaire, absences et retards
- classe de découverte du 14 au 23 Mai pour 3 classes. (l'équipe pédagogique en place a décidé de ne plus reconduire ce type de projet dans les années futures)
- le carnaval (samedi 22 Avril 2017)
- les exercices de sécurité incendie et PPMS.

4. Compte-rendu d'activité de la C.C.V.E. (Communauté de Communes du Val d'Essonne).

Commission Tourisme : Nicole SERGENT

La commission s'est réunie le 02 mars 2017

Attribution du fond de concours 2017, cinq projets retenus

1/ rénovation du tableau vierge à l'enfant de Vert le grand

2/mise hors d'eau de l'église St Firmin, de Guigneville sur Essonne

3/restauration de la fontaine St Caprais de Saint Vrain

4/réparation statue Sainte Thérèse de Fontenay le vicomte

5/bannière de procession église Saint Jacques d'Ormo

Poursuite de la mise en valeur de la sablière du tertre de la Ferté Alais, mise en valeur de la vallée de l'Essonne, sur les communes de Vert le petit et Baulne/ Itteville

Mise à jour du guide tourisme 2017 ; Le 2^{ème} festivaln Rock'n dévore est programmé le 7 octobre à Vert le Grand

CCVE Commission développement économique : Bruno NICOLAS

La commission Développement économique de la CCVE s'est réunie le 21 février et le 14 Mars 2017. Les principaux points étudiés ont été les suivants :

- Le partenariat avec Initiative Essonne (pour favoriser la création d'emplois)
- Les nouveaux dispositifs d'appel à projets en faveur des commerçants (pour la mise aux normes PMR et la rénovation des façades et les subventions aux unions commerciales)
- Programmes des animations 2017 (dont Rock'N Dévore le 7 octobre 2017 lors de la quinzaine commerciale de la CCVE)
- La signalétique directionnelle des commerces (qui se fait sur la demande de fonds de concours)

CCVE Commission transports : Bruno NICOLAS

La commission transports de la CCVE s'est réunie le 8 mars 2017. Les principaux points étudiés ont été les suivants :

- prolongation des conventions avec le Stif et les compagnies de transports pour les lignes régulières jusqu'en 2020
- prolongation des conventions avec le Stif et les compagnies de transports pour les lignes scolaires jusqu'au terme de l'année 2017-2018
- point sur la refonte des lignes de transports scolaires (optimisation voulue par le Stif)
- budget prévisionnel 2017 Transport - Mobilité

- point sur la préparation d'une nouvelle demande de subvention pour la mise aux normes PMR des points d'arrêts des lignes régulières (le Stif pourrait subventionner jusqu'à 70% des travaux).

CCVE Commission Insertion : Bruno NICOLAS

La commission Insertion de la CCVE s'est réunie le 9 Mars 2017. Ont été étudiés les points suivants :

- rapport d'activités 2016 de la Mission Locale des 3 Vallées
- point sur les démarches pour le retrait de la CCVE de l'association Dynamique Emploi et son rattachement à la Mission Locale des 3 Vallées
- proposition d'une nouvelle permanence insertion avec l'association Essonne mobilités (solutions de transports conseils aux personnes en difficultés professionnelles)

Conseil Communautaire : Jean-Claude QUINTARD

Le conseil communautaire s'est réuni le 28 mars 2017:

Faits marquants :

-Approbation des comptes administratifs 2016 des Budgets « Principal », et « déchets ménagers »

-Affectation des résultats des Budgets « Principal », et « déchets ménagers »

-Adoption du budget primitif CCVE

Il s'équilibre toutes sections confondues à la somme de 53 496 275.68 €

31 093 800.34 en fonctionnement

22 402 475.34 en investissement

-Adoption du budget primitif « déchets ménagers »

7 355 938.83 en fonctionnement

472 164.91 en investissement

-Adoption des taux de fiscalité inchangé en 2017 :

Taxe d'habitation 8.09 %

Foncier bâti 3%

Foncier non bâti 3.13 %

Contribution foncier bâti des entreprises 22.44 %

Un emprunt de 7 millions a été contracté auprès de la caisse d'épargne au taux de 1.61% remboursable en 20 ans pour financer le stade nautique.

-Attribution de fonds de concours petits patrimoines (sur une enveloppe de 18 000 €) VLG a obtenu 6000 € pour la restauration du tableau « la vierge à l'enfant aux anges musiciens »

J'ai rapporté les observations définitives de la chambre Régionale des comptes sur la gestion de la SEMARDEL

5. Compte-rendu d'activité des Syndicats.

Sierme : Thierry MARAIS

La dernière réunion du syndicat a eu lieu le 10 avril dernier.

A l'ordre du jour, de cette réunion les points suivants ont été abordés, Présentation du Compte de gestion, Approbation du compte administratif, vote du budget, la participation des communes restent inchangée : 2 centimes par habitant, reversement de l'excédent En fonction du nombre d'habitants.

Le transfert du SIERME au SIARCE est prévu pour le 1^{er} janvier 2018, nous allons délibérer dans les trois mois.

Siredom : Jean-Claude QUINTARD

Le comité syndical s'est réuni le 15 février 2017

Faits marquants

-Délibération portant approbation du principe de fusion SIREDOM / SICTOM du Hurepoix et autorisation donnée au Président de saisir Mme La Préfète en vue de prendre l'arrêté de périmètre du syndicat issu de la fusion.

-Approbation de l'avenant N°13 au BEA conclu avec la SEMARDEL concernant :

- Mise à jour des biens de retour et des biens de reprise
- Prise en compte des tarifs de traitement actés dans le cadre du contrat d'objectifs
- Actualisation des modalités de calcul et révisions de prix
- Mise à jour des modalités de facturation SEMARDEL au SIREDOM (passage du délai de paiement de 75 à 45 jours).

Association Charlie Chaplin : Bruno NICOLAS

Le conseil d'administration de l'association Charlie Chaplin s'est réuni le 21 Février et l'assemblée générale a eu lieu le 7 Mars 2017. Ont été étudiés les points suivants :

- rapports d'activités 2016 (4 300 journées soit 33 517 heures facturées en accueil de loisirs) (138 journées et 6 777 heures facturées en halte garderie)
- bilan financier au 31 Décembre 2016 (excédent de 17 015 € qui sera redistribué sur les conventions 2018)
- élection du représentant des parents au Conseil d'Administration
- travaux et rénovations prévus en 2017

6. Délégation du Conseil Municipal au Maire.

M. QUINTARD, rend compte au conseil municipal des opérations réalisées dans le cadre de sa délégation (montants TTC) :

- Banc et 5 corbeilles tulipes (AREA)	2 695.20 €
- Douchette médiathèque (IBS)	984.00 €

TOTAL : 3 679.20 €

7. Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau (SIARCE) : avis du conseil municipal sur les statuts modifiés.

L'Assemblée Délibérante,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 5212-6 et 5211-20 relatifs au fonctionnement des syndicats de coopération intercommunale, et aux modifications statutaires ;

VU l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/922 du 19 décembre 2016 portant fusion du syndicat intercommunal d'aménagement, de réseaux et de cours d'eau, du syndicat d'assainissement de Lardy-Janville-Bouray, du syndicat intercommunal d'assainissement de Marolles-Saint-Vrain, du syndicat intercommunal des eaux de la Vallée de la Juine et du syndicat intercommunal des eaux entre Rémarde et Ecole ;

CONSIDERANT la nécessité de préciser la nature du syndicat, modifier le nombre de sièges et leur répartition, détailler précisément les compétences et établir l'organisation et le fonctionnement des instances inhérentes au comité syndical nouvellement installé, il apparaît aujourd'hui utile de modifier les statuts ;

VU la délibération du comité syndical du 25 janvier 2017 portant modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de rivières et du cycle de l'eau issu de la fusion précitée ;

VU le projet de statuts, ci-annexé ;

CONSIDERANT que les collectivités membres du SIARCE doivent délibérer afin d'adopter la modification des statuts ;

Il est, par conséquent, proposé à l'assemblée délibérante de délibérer afin :

D'ADOPTER la modification des statuts, proposée et votée par le comité syndical du SIARCE lors de la réunion du 25 janvier 2017, ci-annexés.

DE DEMANDER à Madame la Préfète de l'Essonne et Messieurs les Préfets de Seine et Marne et du Loiret de bien vouloir arrêter les nouveaux statuts du Syndicat.

8. Compte administratif et compte de gestion 2016.

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. QUINTARD, Maire, ne participe pas au vote.

M. Bruno NICOLAS présente le compte administratif et le compte de gestion.

SECTION INVESTISSEMENT :		SECTION DE FONCTIONNEMENT :	
- Dépenses :	1 704 944.55 €	- Dépenses :	3 722 500.94 €
- Recettes :	2 872 080.00 €	- Recettes :	5 404 769.99 €
- Excédent d'investissement :	1 167 135.78 €	- Excédent de fonctionnement :	1 682 269.05 €
- Excédents antérieurs :	320 653.52 €	- Excédent antérieur :	438 166.60 €
Intégration de résultat Assainissement	- 851 563.57 €	Intégration de résultat Assainissement	7 809.18 €
- Excédent cumulé 2016 :	636 225.73 €	- Excédent cumulé 2016 :	2 128 244.83 €

Le compte de gestion présente des résultats identiques.

Le compte administratif et le compte de gestion sont adoptés à l'unanimité.

9. Affectation des résultats.

Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice	1 682 269,05
B. Résultats antérieurs reportés	445 975,78
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser)	2 128 244,83
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement	636 225,73
E. Solde des restes à réaliser d'investissement	-1 805 212,68
Besoin de financement F. = D. + E.	1 168 986,95
AFFECTATION =C. = G. + H.	2 128 244,83
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	1 168 986,95
2) H. Report en fonctionnement R 002	959 257,88

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

10. Vote des taux d'imposition.

M. QUINTARD propose au Conseil municipal de ne pas augmenter le taux d'imposition de nos taxes d'habitation et foncière

La légère augmentation des bases, nous assure un produit fiscal de 869 801€ au lieu de de 787 267 € € en 2016.

Taux proposés :

Taxe d'habitation : 6,12 %

Foncier Bâti : 9,14 %

Foncier non Bâti : 32,62 %

Ces taux d'imposition sont adoptés à l'unanimité.

11. Budget primitif 2017.

M. QUINTARD présente au Conseil municipal le budget primitif 2017 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :		SECTION D'INVESTISSEMENT :	
Dépenses :	5 680 245.88 Euros	Dépenses :	4 144 510.87 Euros
Recettes :	5 680 245.88 Euros.	Recettes :	4 144 510 87 Euros

Le Budget Primitif est adopté à l'unanimité

12. Attribution des subventions communales.

La commission de travail et la commission des finances ont étudié les différentes demandes et ont attribué les subventions aux associations avec principalement les critères suivants :

- le nombre d'adhérents de Vert le Grand et d'extérieurs,

- la non thésaurisation, c'est à dire le rapport entre le reste en fin d'année civile et les dépenses prévues sur l'année suivante

La commission s'est aussi attachée à ne pas mettre les associations en difficulté financière, à leur permettre de continuer leur activité tout en ayant une gestion rigoureuse

Badminton Club de Vert le Grand	500 €	Association Jeunesse	10 000 €
USVG Football	10 000 €	Association de gestion de la MARPA	4 000 €
Tennis Club Grand Vertois	10 000 €	Cercle des entrepreneurs de VLG	2 000 €
VERT LE GRAND Pétanque	100 €	Total Associations non sportives	73 500 €
Tennis de table Grandvertois	100 €		
Judo Club	13 000 €	TOTAL ASSOCIATIONS VLG	136700 €
AJGG Gymnastique Volontaire	1 500 €	Prévention routière	100 €
VLG Danse GR	25 000 €	BVRV	200 €
Total Associations sportives	60 200 €	La Chalouette (Autisme)	1 200 €
Auberge Foyer Rural	15000 €	Meilleurs apprentis de France de l'Essonne	500 €
Club des Anciens	11 000 €	Secours populaire	100 €
Comité des Fêtes	15 500 €	Association Fçaise Sclérose en plaque	100 €
Sapeurs- Pompiers	1 000 €	Ligue contre le cancer	100 €
Section JSP VJG	1 000 €	Vie Libre (anti alcoolisme)	100 €
Amicale des Anciens Combattants	2 500 €	AFM téléthon	400 €
APVG	2 000 €	France Alzheimer	100 €
Comité Wingham	2 000 €	ADIL 91	100 €
Comité Idanha	3 000 €	SPA	100 €
Passeport pour les associations	3 000 €	Institut Curie	100 €
Amicale VLG Autrefois	1 200 €		
OCCE maternelle	1 500 €	TOTAL ASSOCIATIONS externes	3 200 €
OCCE élémentaire	300 €		
Académie Sportive C Boissée	1 000 €		
Amicale de la commission culture	500 €	TOTAL GENERAL	139 900 €

Les membres du conseil municipal, membres du conseil d'administration d'associations, ne participent pas au vote pour les associations les concernant.

Ces propositions de subventions sont adoptées à l'unanimité.

Mme DERYCKE quitte la séance et donne pouvoir à M. RICHARD

13. Convention de groupement de commande pour la livraison de repas en liaison froide pour la restauration scolaire maternelle, élémentaire, accueils de loisirs et adultes : autorisation au Maire de signer cette convention.

L'actuel marché public relatif à la livraison de repas en liaison froide pour la restauration scolaire des communes de Vert-le-Petit, Vert-le-Grand, Fontenay-le-Vicomte arrive à échéance le 31 août 2017, celui de d'Huison-Longueville prendra fin prochainement et celui de la commune d'Itteville se terminera le 31 janvier 2018.

Il est en conséquence proposé de passer un nouveau groupement de commandes pour les années à venir. L'objectif visé est la recherche d'économies pour un niveau de qualité de service équivalent.

**Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré, A l'unanimité,**

Approuve les termes de la convention constitutive du groupement de commandes entre les communes de Vert-le-Petit, Vert-le-Grand, Fontenay-le-Vicomte, d'Huison-Longueville et Itteville pour la passation d'un marché relatif à la production et la livraison de repas en liaison froide pour la restauration scolaire maternelle, élémentaire, accueil de loisirs et adultes ci-annexée.

Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention constitutive du groupement de commandes, ainsi que tout document y afférent.

Autorise Madame Laurence BUDELLOT, Maire de la commune de Vert-le-Petit, en tant que coordonnateur du groupement, à signer les actes d'engagement du marché.

Autorise le lancement dudit marché public.

Désigne M. Bruno NICOLAS en qualité de membre titulaire et M. Olivier JOSSE en qualité de membre suppléant pour siéger à la commission d'appel d'offres de ce groupement.

Jean-Claude QUINTARD :

Un point d'apport volontaire (P.A.V.) va être installé dans la zone artisanale de la croix Boissée.

Une pétition, signée par 98 personnes, relative aux chiens dangereux, suite à l'accident survenu, il y a quelques temps.

Cette pétition me demande de prendre un arrêté contraignant les propriétaires à tenir leurs chiens en laisse sur la voie publique.

Un arrêté a déjà été pris dans la commune en 1997 et en 2003 ;

En ce qui concerne l'accident, les propriétaires des animaux mis en cause ont fait le nécessaire (étude comportementale etc...) et sont en conformité avec la réglementation.

Le compte rendu de la commission de l'écosite du 6 décembre dernier, vient de nous parvenir et est consultable en Mairie.

Thierry MARAIS :

Les travaux de la rue Saint-Pierre sont pratiquement terminés, il nous reste le plateau surélevé en enrobé rouge.

Malgré les problèmes de fuites sur le réseau, les travaux sont été un peu retardés mais se sont, dans l'ensemble bien déroulés.

Nicole SERGENT :

Je tiens à remercier les agents de la médiathèque pour la qualité du travail effectué.

Un concert celtique est programmé à l'église de Vert le Grand le 20 Mai prochain.

Christophe RICHARD :

Il y a actuellement un problème dans les déchetteries, le compost est constamment indisponible et n'est pas réapprovisionné régulièrement. Le personnel des déchetteries n'est pas du tout arrangeant.

Quel est le nouveau périmètre de protection du domaine de la saussaie ?

Pierre MARCILLE :

Ce périmètre qui est beaucoup moins étendu que le précédent, puisqu'il ne prend que le domaine, les rues riveraines du domaine et s'étend sur les terres agricoles côté sud du village. Ce périmètre ne sera effectif qu'après l'approbation du P.L.U (Enquête publique conjointe)

Sarah STOEBNER :

Le comité des fêtes organise le samedi 13 mai, un après-midi pêche pour les enfants grand-vertois au domaine de la Saussaie.

Les inscriptions se feront en Mairie ou auprès du Comité des Fêtes.

Un flyer sera prochainement distribué dans les boites aux lettres.

Bruno NICOLAS :

Le nombre d'électeurs nous a obligé d'ouvrir un second bureau de vote.

Bureau n° 1 – Mairie

Bureau n°2 - Auberge du Pavillon

La répartition des électeurs est faite par rue. Le nom de votre bureau est indiqué sur la nouvelle carte que vous venez de recevoir.

Je tiens à remercier Pascal BOVIS pour le mobilier qu'il a donné à la mairie. (armoires et bureaux)

La séance est levée à 20h30.